

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 19 DECEMBRE 2019

A 15 H 00 DANS LE GRAND SALON DE L'HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------------|----------|---|
| M. le Maire | Divers 1 | Point d'information sur des sujets d'actualité. |
| M. le Maire | 1° - | Installation d'un(e) Conseiller(ère) Municipal(e). |
| M. le Maire | 2° - | Avis sur le 3ème Programme Local de l'Habitat de Metz-Métropole (PLH 2020-2025). |
| M. HEULLUY | 3° - | Etat n°4 des décisions modificatives. |
| M. HEULLUY | 4° - | Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2020. |
| M. HEULLUY | 5° - | Approbation du Budget Primitif 2020. |
| Mme SAADI | 6° - | Convention de mise en oeuvre de l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées (ORCOD) de Metz-Borny. |
| Mme SAADI | 7° - | Convention de partenariat entre l'ALEC du Pays Messin et la Ville de Metz. |
| M. DARBOIS | 8° - | Attribution de subventions pour la réalisation de travaux d'efficacité énergétique dans des logements privés. |
| Mme TRAN | 9° - | Association QuattroPole : subvention et convention d'objectifs et de moyens 2020. |
| M. LEKADIR | 10° - | Versement des contributions financières 2020 à la Cité musicale-Metz. |
| M. LEKADIR | 11° - | Projet d'éducation musicale DEMOS - Bilan de la troisième année d'apprentissage et mise en oeuvre de deux nouveaux orchestres pour trois ans. |

- M. LEKADIR 12° - Soutien aux associations oeuvrant dans le domaine de la musique.
- M. le Maire 13° - Dénomination d'espace public.
- M. TRON 14° - Saison sportive 2019/2020 : accompagnement des clubs par la Ville.
- M. TRON 15° - Acceptation de prestations des partenaires privés dans le cadre des Trophées du Sport 2019.
- M. CAMBIANICA 16° - Avenant n°2 au contrat DSP - stationnement sur voirie.
- M. le Maire 17° - Centre de Congrès - Attribution de la subvention d'équipement et contribution au Gros Entretien Renouvellement 2020.
- Mme KAUCIC 18° - Modifications du Régime indemnitaire des agents municipaux (RIFSEEP).
- M. HEULLUY 19° - Tarifs 2020.
- M. le Maire 20° - Désignations diverses.
- M. le Maire 21° - Communications et décisions prises par M. le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en exécution des Délibérations du Conseil Municipal en date du 17 avril 2014, du 3 juillet 2014, du 29 janvier 2015, du 29 octobre 2015 et du 6 juillet 2017 ainsi que des décisions rendues par les diverses juridictions.
- 22° - Questions orales.